

Temps forts de la commission permanente du 21 septembre 2021

La commission permanente du Département du Loiret s'est tenue vendredi 24 septembre 2021, sous la présidence de Marc Gaudet. Composée de 29 élus loirétains, cette instance a étudié 47 rapports ont été étudiés. Sécurité routière, valorisation des milieux aquatiques, lutte contre la désertification médicale, solidarité territoriale et sauvegarde et valorisation du patrimoine étaient au cœur des débats.

Le Département soutient les actions de sécurité routière

10 000 € sont attribués à des associations engagées dans des actions en faveur de la sécurité routière dans le Loiret. À ce titre, par exemple, le Comité départemental du Loiret pour la Prévention Routière bénéficie d'une aide financière de plus de 6 000 € pour la réalisation d'actions d'éducation routière dans les écoles, collèges, lycées, universités et entreprises, et auprès des seniors. L'association Lutte contre la violence routière se voit attribuer quant à elle une subvention de près de 1 500 € pour le renouvellement de supports pédagogiques et d'informations, ainsi que pour la distribution, dans 7 collèges et/ou écoles élémentaires, de housses de sacs à dos rétro-réfléchissantes pour être « vu ».

Le Département agit pour la démographie médicale

Afin de lutter contre la désertification médicale, le Département du Loiret attribue 15 000 € chacun à 3 médecins généralistes. Cette aide financière permettra à ces professionnels de la santé l'achat de matériel professionnel en vue de leur installation dans le Loiret, aux Maisons de Santé de Saint-Hilaire-Saint-Mesmin et de Cléry-Saint-André. À travers cette aide, ces derniers s'engagent à exercer pendant une durée minimale de 5 ans sur le territoire.

Près d'1,1 M€ en faveur de la solidarité territoriale

Dans le cadre de sa politique de *Mobilisation en faveur des territoires*, le Département a établi des contrats d'engagement aux projets structurants (volet 2), sur une durée de 3 ans, avec les porteurs de projets d'investissement d'intérêt supra communal. Ainsi, la Communauté de communes du Val de Sully s'est vu attribuer une aide financière de près de 500 000 € pour la restructuration d'un bâtiment en maison de services publics. La commune de Chaingy à quant à elle bénéficie d'une subvention de 150 000 € pour l'extension du Centre d'incendie et de secours. La fin des travaux est prévue début 2022.

Le Loiret accompagne la sauvegarde du patrimoine et l'action culturelle de proximité

Plus de 100 000 € sont accordés par la collectivité dans le but de soutenir les actions de restauration du patrimoine bâti. Le château de Huisseau-sur-Mauves recevra ainsi une subvention de près de 40 000 € au titre du dispositif d'aide en faveur des propriétaires privés de monuments historiques, pour des travaux de restauration. L'Agglomération Montargoise et Rives du Loing bénéficie quant à elle d'une subvention de 24 000 € pour la mise en œuvre d'une exposition temporaire « Delacroix et le duel romantique » du 29 septembre 2021 au 9 janvier 2022 au musée Girodet à Montargis. Enfin, plus de 300 000 € ont été attribués à des associations et communes, œuvrant en faveur de l'action culturelle sur le territoire : danse, musique, arts plastiques et théâtre.